

5

Sortir du salariat et réapprendre à vivre "petit"

Xavier DURANG

Nouveau personnage de la scène urbaine camerounaise, le « compressé » est celui qui a perdu son emploi avec la faillite des grandes sociétés de la place. Du statut confortable de salarié, il se retrouve brusquement happé par une vie d'expédients. La décomposition de cette nouvelle classe moyenne reflète l'essoufflement que connaît cette dernière décennie la capitale du Cameroun, vivant au rythme du pouvoir et de l'administration. Alors que l'appareil d'Etat oscille entre démission politique et hégémonie oppressive, la société civile se fracture sous les pressions sociales et ethniques et se fige dans un climat d'apathie collective.

C'est dans ce contexte que, le 22 février 1995, la Société de transport urbain du Cameroun (Sotuc), entreprise para-publique, dépose son bilan et met ses salariés à la rue. Peu dynamiques sans être naturellement préparés à innover, ils attendent plus qu'ils ne « rebondissent ». Leur survie n'est possible qu'à

travers des recours inimaginables auparavant : la migration de retour, la redécouverte de l'informel, la mise au travail des épouses, la sollicitation de l'entourage, la diminution des charges enfantines transférés vers d'autres ménages du réseau familial. Dans cette « descente aux enfers », gérer la nouvelle condition relève de l'exercice d'équilibre. Il leur faut à la fois assumer un nouveau statut économique et réagir pour éviter le pire, renégocier leur place sociale sans perdre la face, trouver refuge dans la famille et y accepter un second rôle... Bien qu'ils « supportent »¹ et se résignent, ils ne peuvent pas assumer la totalité des changements imposés.

Assumer sa nouvelle condition et réagir pour éviter le pire

45% des compressés déclarent n'avoir eu aucune activité² depuis leur licenciement. Ce fort taux d'inactivité est d'abord la conséquence d'une crise multiforme du marché du travail : faillites de nombreuses sociétés, gel des recrutements dans la fonction publique, faiblesse des embauches d'un tissu industriel inexistant, saturation du secteur informel, etc. En outre, la plupart refusaient l'idée de voir se dérober leur statut de quasi-fonctionnaire. La perspective d'une faillite de la SOTUC – entreprise de service public – semblait inimaginable.

¹ Expression populaire à Yaoundé visant à exprimer l'attitude fataliste qu'adoptent les citoyens dans la vie quotidienne.

² Le taux de chômage à Yaoundé est de 18% selon certaines sources. Il est en fait plus important.

La fin du salariat, parfois la fin du travail

« Quand on travaillait à la Sotuc, on n'avait pas l'idée de garder un peu d'argent, de faire de grandes cotisations [...] une grande société comme la Sotuc, ça ne peut pas tomber comme ça [...] maintenant, même quand je commence à travailler, je mets un peu d'argent à côté [...] c'est la grande leçon ». Depuis plusieurs années pourtant, les versements intermittents des salaires et l'accumulation des arriérés (22 mois) auraient dû les alerter. Aux yeux des compressés, l'Etat et la Banque Mondiale chargés du dossier, garantissaient solvabilité et transparence. L'espoir d'une indemnisation complète laissera progressivement place à une attente de plus en plus contrariée.

Leur position antérieure empêche naturellement beaucoup d'entre eux d'exercer certaines activités comme vendre « à la sauvette »³, tenir une boîte à cigarettes, tirer un « pousse » qui ne rapportent que de maigres subsides et sont surtout le fait des jeunes ou de femmes qui arrivent sur le marché du travail ou qui s'en contentent, faute de mieux. Revente de vivres ou de nourriture préparée et activités agricoles restent l'apanage des femmes même si le conjoint peut contribuer temporairement en donnant de son temps ou de son argent.

Tous escomptent la régularisation de leurs droits – qui ne dépassent jamais un million de francs CFA – afin de mettre en œuvre un projet de commerce ou de plantation ruminé depuis longtemps. D'autres attendent que la promesse d'un parent ou d'un « grand » se réalise : la sœur d'untel qui vit au Gabon a promis un « clando »⁴, le cousin d'un autre, directeur d'une société de pêche, s'est engagé à lui donner la gestion d'un

³ Sur le trottoir ou de manière ambulante.

⁴ Le terme « clando » désigne un véhicule qui dessert les périphéries urbaines et les campagnes sans payer de taxes.

poissonnerie et lui demande de patienter. Pour les trois quarts des chômeurs, la survie dépend de l'entraide provenant pour moitié de leurs conjointes et pour un quart d'origines diverses. D'une manière générale, l'aide reste importante pour l'ensemble des compressés puisque 47% déclarent en bénéficier, 36% en provenance de la famille et 11% des amis. Certains bénéficient d'une pension de retraite après avoir cotisé plus de 180 mois et dépassé l'âge de 56 ans. D'autres vivent sur leur petit patrimoine : locations de studios au « quartier » ou de « pousses » par exemple.

Le secteur formel, apanage de certains privilégiés

Plus de la moitié des compressés déclare avoir eu une activité, au cours des 26 mois qui ont suivi leur licenciement, dont 15 % dans le secteur formel. Ils se sont retrouvés responsables d'ONG, de PME, gérants d'auto-école, secrétaires, chauffeurs de cars de touristes, épiciers, etc. Plus rémunératrices, ces activités restent l'apanage de privilégiés qui sont diplômés, qui ont occupé des postes de responsabilité ou sont soutenus par un réseau de relations. Ils ont pu retrouver un emploi du fait de leur compétence, comme ce psychotechnicien – qui sélectionnait et formait les chauffeurs de la Sotuc – qui a exercé pendant quelques mois aux Brasseries du Cameroun. Grâce à des primes de licenciement, naturellement plus consistantes, certains d'entre eux se sont lancés dans une activité ou ont suivi une formation. Un informaticien a consacré les trois quarts de sa prime d'un million de francs CFA, à l'ouverture d'une épicerie dans son quartier, par exemple. Une secrétaire de direction suit un recyclage en informatique et retrouve un poste similaire dans un cabinet d'expertise de la place.

Dans la redécouverte d'un emploi, les réseaux clientélistes, structurés autour d'appartenances politiques et ethniques, jouent également un grand rôle. « J'ai des relations au sein du parti [...] le directeur m'a donné la composition du dossier [...]

J'ai fait le dossier le même jour et j'ai déposé, et de là, les membres du RDPC m'ont aidé en disant qu'on ne peut pas voir un de nos membres souffrir comme ça, comme tu es quand même un président du comité de base, on ne peut pas te laisser [...] là où quelqu'un peut trouver 10 francs, on peut le placer là bas, la décision est sortie le 03 décembre 1996. [...] Je suis, ici là, sur décision ».

La débrouillardise : « ce que je vois, je fais, ce que je ne vois pas, je ne fais pas »

Malgré de nombreuses réticences, c'est dans la « débrouillardise » que la majorité⁵ des compressés actifs restés en ville, trouvent leur planche de salut. La dénomination « débrouillardise » englobe une grande diversité d'activités précaires et labiles.

Certaines ne demandent aucune qualification : vendeur à la sauvette, creuseur de latrines, pousseur, etc. D'autres requièrent au moins un savoir-faire : maçonnerie, couture, mécanique, conduite. La précarité est la caractéristique de ces occupations : la marchandise peut s'abîmer, l'outil de production peut tomber en panne. De plus, le capital n'étant pas dissocié du budget domestique, c'est souvent la scolarité des enfants, les maladies ou les deuils qui les font périr. Modestes, elles apparaissent et disparaissent à volonté échappant généralement à la fiscalité. Caractérisée par une forte concurrence et un faible gain, la « débrouillardise » est le symbole même de la flexibilité : « ce que je vois, je fais, ce que je ne vois pas, je ne fais pas » dit J.M. Kankan dans *La carte d'identité* (1993). M.N a vécu toutes ces tribulations.

⁵ 40% sont « débrouillards », 12% dans les services informels, 10% dans l'artisanat et 5% dans la conduite.

Né en 1958, M. N. originaire de Bangangté, arrive à Yaoundé en 1980. Titulaire du Bepc, il vend des piles et des allumettes avant d'être recruté un an plus tard à la Sotuc comme receveur. Grâce à cet emploi, il acquiert une parcelle en périphérie où il construit une maison, et « dote une femme ». Père de deux enfants, il est licencié en 1995. La prime de licenciement de 400 000 francs CFA est vite engloutie dans diverses dépenses. Commence alors pour lui, une période difficile. Son élevage de poulets comptant 700 têtes périclité progressivement, faute de pouvoir faire face à la concurrence (vente rapide, achat de provende, etc.) Il essaie de vendre sur un marché du centre-ville en achetant un carton de 360 œufs. Après avoir mis une semaine à écouler la marchandise, dont il retirera un bénéfice de quelques milliers de francs CFA, il abandonne, découragé. Au mois de mars de la même année, il est embauché au Pmuc (Pari mutuel urbain du Cameroun) en qualité d'agent revendeur. N'ayant aucune relation au sein de l'entreprise, il aura des kiosques toujours éloignés et d'un faible rapport (4% de bénéfice pour une recette de 10 000 francs CFA). Pour économiser l'argent du taxi qu'on lui donne, il se lève à 5 h du matin pour y aller à pied, au point de fragiliser sa santé et d'abandonner au mois d'août. Après avoir « lancé » ses petits frères, il attendait un juste retour des choses : « dans ma pensée, quand je leur faisais ça, c'était pour que, si demain peut-être même qu'il m'arrive aussi quelque chose, qu'ils puissent même me soutenir, mais ça a été presque le contraire ». Les deux derniers quittent la maison juste après son licenciement. Le premier refuse de le prendre comme chauffeur par crainte qu'il ne mette en avant ses prérogatives de grand frère et n'obéisse pas aux ordres. Au-delà des rares aides dont il bénéficie, sa femme cultive le maïs et le manioc. Au début de l'année 1997, avec la revente des tôles du poulailler qui lui rapporte 30 000 francs CFA, il « lance » la caisse de sa femme. Installée devant la maison, elle vend au détail divers produits, alimentaires et autres (arachides, riz, cigarettes, etc.).

La débrouillardise ne constitue pas ici la fameuse « éponge à emplois ». L'exigence de certains « compressés » d'exercer une activité valorisante, sinon génératrice d'un revenu minimal, ne permet pas à ce secteur de jouer son rôle social, d'accueillir et de garder les rejetés du salariat si bien que près de la moitié d'entre eux chôme. Seuls 40 % y sont présents. La concurrence y devient toutefois de plus en plus rude en raison du nombre toujours plus grand d'opérateurs, de la récession et des pertes de pouvoir d'achat des consommateurs-fonctionnaires.

La mise au travail plus importante des femmes

Toutes ces opportunités dans le secteur formel ou la débrouillardise, ont une faible durée de vie, en moyenne d'un peu plus d'un an⁶ et entraînent une sollicitation sans précédent des conjointes.

Entre le licenciement et l'enquête, le taux d'activité des partenaires est passé de 46 à 71 %. Bien supérieur à celui des compressés (55%), le pourcentage des femmes actives révèle leur capacité de prise en charge de la maisonnée en situation de crise. Cette entrée massive des femmes sur le marché du travail se généralise depuis le début des années 80. Les activités dites de « bayam-sellam », occupent la majorité des conjointes de « compressés ». Sur route ou dans le quartier, elles vendent essentiellement des vivres et des mets préparés (beignets, haricots, maïs ou plantain grillé, poissons frits ou braisés, sucettes, etc.). Comme beaucoup d'autres, Mme B. a été lancée au lendemain de la compression par son mari. Installée avec un

⁶ Ayant pris l'option de partir, 18% choisissent de se fixer dans une autre ville que Yaoundé. 80% de ceux qui vont se fixer dans la campagne rejoignent leur village natal alors que 10% vont habiter un autre village.

capital de 100 000 francs CFA au marché Manguier, elle vend au détail du poisson fumé et de la viande boucanée.

Toujours dans ce rôle nourricier, les femmes des « compressés » se consacrent également à l'agriculture, dans la périphérie ou dans les villages environnants des pays eton et ewondo. 9% parviennent à conserver ou à retrouver une place dans le secteur formel. En se positionnant sur le devant de la scène, si elles remplacent le chef de ménage, elles ne prennent toutefois pas sa place. Main-d'œuvre générant de faibles gains, elles constituent ainsi le dernier rempart contre la misère.

Le retour au village que l'on espère provisoire

La migration de retour, ultime recours

L'irrégularité et parfois l'absence de salaires, ont durement éprouvé les « compressés » et leurs familles pendant la période d'emploi. Assurer la ration alimentaire quotidienne, le paiement des frais de scolarité, payer son loyer, n'étaient possibles qu'au prix de dépendances et de lourds endettements sans compter les frustrations inévitables dues aux tentations permanentes urbaines. La compression apparaît donc, paradoxalement, comme une délivrance. La petite prime de licenciement permet de s'acquitter, souvent de manière partielle, des dettes contractées envers le bailleur, l'épicier du quartier, etc. «...Et compte tenu des arriérés de loyer [...], j'ai juste eu le temps de désintéresser le monsieur chez qui je louais et puis je suis allé au village ». Les dettes remboursées, il ne reste quasiment rien de cette somme, comprise entre 300 et 400 000 francs CFA en moyenne. Quelques mois suffisent pour que certains prennent la décision de se replier au village. « Si vous êtes subitement compressés [...] se cantonner en ville avec huit enfants, vous allez les nourrir comment ? Retrouver un autre emploi tout de suite, il n'y a pas moyen [...] le seul moyen de

survivre quand on n'a rien en ville, c'est de rentrer au village, malgré tous les aléas que ça comporte ». Si une minorité migre en direction d'une autre ville, le plus souvent le chef-lieu de l'arrondissement d'origine, la majorité rejoint le village natal et certains, faute de place, optent pour un autre village (Franqueville, 1987 ; Warnier, 1993 ; Janin, 1995).

Le profil socio-géographique des migrants (enracinement résidentiel, âge et appartenance ethno-régionale⁷ est essentiel dans le processus de repli sur le village.

Les locataires et hébergés sont, avec 37 %, deux fois plus nombreux que les propriétaires à décider de partir, l'expulsion ou la saisie des effets personnels constituant une menace pénible à vivre. Si les « compressés » âgés de 30 à 39 ans, sont le plus souvent locataires et hébergés, ils migrent cependant peu. C'est qu'ils ont des charges familiales moins élevées et une capacité d'ajustement plus importante. Chez les quinquagénaires et sexagénaires, le taux de départ est plus important. Le repli est un phénomène de six à huit fois supérieur proportionnellement chez les Bété (Eton et Ewondo) que chez les Bamiléké.

Des conceptions de la ville et de la migration opposent les deux groupes. Si Ewondo et Eton sont propriétaires à 42% et 47% respectivement, les Bamiléké le sont à 62%. Migration de détresse, selon l'expression de C. Schwab, pour les Bamiléké, la migration des Bété, est qualifiée de proximité ou de relationnelle par A. Franqueville. Moins enclins à s'approprier la ville, ces derniers ont une capacité de résistance plus faible en période de crise et se réfugient naturellement au village. « Il y a une très grande différence entre l'homme Bété et le Bamiléké. Nous venons, nous les Eton, chercher ici en ville pour amener au village [...] tandis que l'homme Bamiléké, il est en ville, il fait des gratte-ciel et il va seulement au village comme ça ».

⁷ Seules trois appartenances ethno-régionales ont été retenues par souci de représentativité. Elles regroupent chacune plus de 50 personnes.

Ce retour au village implique inévitablement de travailler la terre. Un migrant de retour sur cinq cultive uniquement pour l'autoconsommation, quelques rangées de maïs, de tubercules, d'arachides, de plantains ou de « feuilles » permettant d'assurer la ration alimentaire quotidienne. Dépassant le stade de l'auto-subsistance, un tiers cultive les cultures vivrières pour la vente et la consommation, essentiellement du plantain et des tubercules (manioc, macabo et taro) suivis du maïs, de l'arachide, du palmier et de l'ananas. Plus favorisé, un dernier type d'exploitant, pratique simultanément cultures de rente (café et cacao) et cultures vivrières qu'il consomme et vend. La plantation assure des rentrées substantielles d'argent et permet de couvrir les grosses dépenses telles que les frais de scolarité ou les investissements agricoles, et de rembourser les dettes contractées tout au long de l'année.

En dehors de l'agriculture, principale source de subsistance, ils s'investissent dans le braconnage du gibier de brousse, l'élevage, la cueillette du vin de palme, la distillation de l'eau de vie et la coupe de bois. Ces activités étant peu rémunératrices, ils bénéficient à 40% d'aides, provenant essentiellement de la famille.

La ville : de la rupture au retour espéré

La migration de retour joue ainsi le rôle de soupape de sécurité. Rupture dans le projet de vie des migrants elle est aussi le début de l'espoir de revenir en ville.

« J'étais obligé de retourner à la case de départ, aller défricher les plantations au village [...] pour faire vivre la famille ». Le retour au village est perçu pour la plupart comme une chute dans l'ascension sociale. Parti pour sa scolarité ou pour trouver une activité en ville, le migrant bête doit devenir un « grand » avant d'y revenir. Le retour idéal intervient quand il s'est assuré une certaine sécurité : possession d'une case moderne électrifiée et d'une voiture, revenus réguliers d'une

plantation arbustive ou pension de retraite. Le village devient alors une finalité. Les migrants, pour la plupart âgés de 30 à 49 ans, ne sont pas arrivés au terme de leurs projets en ville (seuls deux tiers possèdent une case) et utilisent le village comme un refuge temporaire. Le retour en ville se justifie notamment, par la volonté de retrouver un emploi permettant de répondre à leurs aspirations et obligations (constitution d'un patrimoine, redistribution au sein de la famille, dot, etc.) ou, par exemple, d'assurer une éducation aux enfants. Au village qui plus est, le contrôle social, les menaces en sorcellerie et parfois l'enclavement, renforcent le regret que le migrant éprouve en pensant à l'aménité et à la liberté qu'offrait la ville.

Le retour au village est quelquefois progressif pour certains : de la métropole au chef-lieu du pays et, plus tard, le village. Pour d'autres, contrariés par ce retour précipité, des va-et-vient continuels entre le village et Yaoundé leur permettent de mobiliser simultanément les ressources rurales et urbaines. Bien que plus accentués chez les migrants de retour, les liens entre le village et la ville restent une constante dans la société camerounaise. Les « compressés » restés en ville fréquentent très régulièrement le village⁸ à de multiples occasions (visites, deuils, mariages, etc.) et sont plus de la moitié à y pratiquer l'agriculture⁹.

La dualité de résidence reste le meilleur moyen de concilier aspirations et réalités. L'homme au village, la femme et les enfants en ville, développent une stratégie qui harmonise les

⁸ Plusieurs fois par an pour la moitié, plusieurs fois par mois pour 20%, plusieurs fois par semaine pour 15%.

⁹ 63% exploitent des champs : 89% y pratiquaient des cultures vivrières, dont 40% uniquement pour l'autoconsommation, et 39% ont parallèlement des cultures de rente (café, cacao). Seuls 11% ne pratiquent que des cultures de rente.

M. M, rejoint son village, dans l'arrondissement de Monatélé en février 1995, juste après avoir touché sa prime de licenciement. Marié et père de quatre enfants, il laisse à Yaoundé sa famille qui habitera dorénavant chez l'oncle de sa femme à la Cité Verte. Sa femme se « débrouille » et fait des beignets qu'elle vend sur la route et qui lui rapportent quotidiennement de 2 000 à 3 000 francs CFA. Couturière de formation, elle a décidé d'arrêter cette activité après plusieurs expériences dans des ateliers d'où elle sortira sans être payée. L'éloignement des établissements scolaires du village et le refus de transfert des enfants sont invoqués pour justifier le maintien en ville de la plus grande partie de la famille. Faisant la navette régulière entre Yaoundé et son village, où l'on trouve des « occasions » à 600 francs CFA, M.M. peut venir à tout moment dès que sa femme l'appelle, quand, par exemple, un enfant est malade. En moyenne, il estime résider six jours en ville contre huit jours au village où il aide sa mère. Son retour devient vite problématique à tel point que des conflits de terrain l'ont amené jusqu'au tribunal. Il déplore la disparition des « grands » qui animaient et conseillaient le village, qui, selon lui, l'auraient mis à l'abri de tels conflits. Déçus par son absence de largesse à son arrivée, les villageois sont jugés – par lui – intéressés et individualistes. Cultivant le soja, le haricot et le maïs sur 3 ha, pour l'autoconsommation et la vente, il se fait aider ponctuellement par deux personnes. Ses ambitions sont plus grandes : il aimerait louer une motopompe pour irriguer les champs en saison sèche. Découragé par son manque de moyens, il constate qu'il demeure dans l'incapacité de mettre en œuvre un projet agricole qui lui ferait quitter cette vie d'expédients.

intérêts de la famille et ceux des individus. Ainsi, l'homme assure l'approvisionnement en vivres de la famille demeurée en ville, tout en gardant et entretenant le patrimoine au village, et

reste à l'affût de la moindre opportunité lors de ses nombreuses visites. Et les membres restés en ville sont replacés, le plus souvent, au sein du réseau familial par souci d'économie et de sécurité. La conjointe garde son activité et les enfants continuent leur scolarité dans des conditions jugées meilleures¹⁰. M. M. est un des ces licenciés qui fait l'expérience de cette dualité de résidence ville/village.

Ne pas perdre la face et rechercher une nouvelle identité

Plus des deux tiers des « compressés » rencontrent des difficultés de réinsertion. Revenir au village suppose, en effet, des compromis et le migrant fait état, dans sa réinsertion, de menaces implicites en sorcellerie et de manifestations de jalousie à son endroit, ce qui donne une idée de l'accueil reçu. Un quart seulement a été bien accepté et 9 % ont connu des incompréhensions qui ont disparu.

Les difficultés à s'intégrer au village : quand un « grand » devient « petit »

Avant le licenciement, l'employé de la Sotuc se rendait au village, de manière plus ou moins régulière, pour entretenir les champs et assister aux cérémonies importantes. Il s'acquittait de ses obligations de redistribution et d'entraide en fonction de sa volonté et de sa capacité. Sa qualité de quasi-fonctionnaire lui valait d'être considéré comme un « grand » aux yeux du villageois et d'être l'objet de multiples sollicitations. La gestion, avec humilité ou suffisance, de cette image valorisante

¹⁰ Rester à Yaoundé se justifierait à 20% par les activités de l'épouse et à 26% par la scolarité des enfants.

de citadin et fonctionnaire, sera déterminante pour la réussite de son retour. Non seulement le compressé ne peut plus répondre aux attentes, mais il se trouve en position de demandeur. Ses prérogatives de citadin et de « grand » perdues, le compressé déçoit. « Les habitants du village attendent que [...] celui qui ressort de la ville les renforce [...], ils attendent ce renfort, mais quand ils trouvent que vous n'avez rien, ils vous abandonnent ». Au retour, près d'un tiers des migrants se sont fait héberger par la famille. « Les villageois se sentent en situation de force par rapport aux compressés qu'ils considèrent comme ayant échoué en ville. Il n'est pas facile de réintégrer la vie qu'on a laissée il y a près de 30 ans, il faut savoir manier les gens au village, les aborder ».

La grande épreuve sera l'acquisition d'une parcelle, s'il n'en possède pas, ou la récupération de celle qui lui revient, titrée ou reconnue coutumièrement. L'absence du « compressé » se solde souvent par l'exploitation de ses terres par des villageois qui – en plantant, par exemple, des arbres fruitiers – se les approprient physiquement et symboliquement. Le migrant, de retour, ne peut que constater le délit et engager une procédure devant l'assemblée coutumière et faire appel au tribunal s'il n'obtient pas gain de cause. A ces conflits fonciers, s'ajoutent les attentes contrariées et les menaces réelles ou imaginaires pour rendre la vie difficile. « Quand je me suis rendu au village, j'ai été tenté par ce problème de terrain là, parce que là, où je sais que c'est ici où mon feu père travaillait, bon, mes grands frères, ils travaillent dessus, quand je veux le travailler, j'avais déjà défriché une bonne parcelle, une tante est venue, elle me dit : c'est là où je voulais travailler, pourquoi vous êtes venu défricher ? Vous voulez que je travaille où ? [...] même si ça ne vous appartient pas, vous êtes ma maman, vous êtes libre de travailler dessus, je vais aller ailleurs, j'ai évité ce problème, donc, c'est des choses comme ça, vraiment qui entraînent la mort au village ».

Au total, l'intégration du migrant dépend de sa générosité avant le licenciement, de la régularité de ses visites comme de

son humilité lors du retour. Il doit accepter d'être « petit » alors qu'il fut « grand ».

S'enfoncer progressivement dans la mort sociale

« Je deviens encombrant », « tout le monde me fuit » : de telles expressions sont récurrentes dans le discours des licenciés restés en ville. Le sentiment de voir leurs liens sociaux avec l'extérieur se fragiliser, de devenir des parias, est progressivement intériorisé. Les logiques redistributives sont mises à rude épreuve : on ne peut plus aider quelqu'un, offrir à boire ou à manger, donner au visiteur l'argent du taxi comme le veulent les convenances locales. Tout en perdant ces prérogatives, le « compressé » se retrouve dans la position de demandeur, que ce soit pour payer sa facture d'électricité, pour soigner l'un des siens, pour verser sa contribution à l'organisation d'un deuil... De multiples raisons l'incitent à demander, à recevoir jusqu'au moment où son insolvabilité notoire l'amènera à devenir « encombrant » et à essayer des refus. « Les amis avec qui je prenais la bière à Yaoundé, quand ils me voient maintenant, ça ne leur dit absolument plus rien [...] ils m'ont oublié, ils ne me cherchent pas et je ne peux plus les fréquenter ». Espace de socialisation, le bar est la scène où s'entretiennent les liens de camaraderie, où s'affiche le statut de chacun par sa consommation, sa capacité à offrir une bière et à s'entourer de femmes. Dans l'impossibilité de vivre pleinement ce jeu social, les « compressés » se sentent diminués.

Ce même sentiment, mélange de honte, d'injustice et de culpabilité, est éprouvé lors d'obligations qui ne souffrent pas de défaillances, telles que les rencontres associatives ou les deuils. Événement spirituel, le deuil est aussi et surtout un lieu de socialisation où les uns et les autres se rencontrent, se montrent, se jugent, se lient ou se déchirent. Un parent incapable d'honorer son mort – en fait, les convives du deuil – est très vite méprisé de manière ouverte. « Mon papa est mort en 1996

et j'ai été compressé en 1995. C'est mon plus mauvais jour, je ne pouvais plus oublier ça [...] qu'au moment où il est mort, je n'avais pas 5 francs [...] quand il meurt comme ça, tu n'as pas de source de revenu, tu es complètement dans les ténèbres et finalement, quelqu'un vient comme ça et il se moque de toi, que oh ! celui là [...] la personne avec qui tu mangeais tout à l'heure, c'est la même personne qui se moque de toi ».

Pour certains, l'heure de la mort sociale progressive a sonné aussi avec leur éviction du cadre associatif. Ainsi M.E., membre de deux associations, quitte la première en 1993, quand les difficultés commencent. Un an après la « compression », il lui est devenu de plus en plus difficile de verser la cotisation mensuelle de 3.000 francs CFA dans la seconde qui regroupe les ressortissants de son village. Se sentant de plus en plus « isolé » et faisant l'objet de réflexions, il décide d'en partir en février 1996 dès que « la caisse a été cassée »¹¹. Son souhait est d'y revenir au plus vite et de savoir qu'il est en mesure de pouvoir aider et donc être respecté. « Il y a des réunions de famille qui se tiennent bien quand tous les membres travaillent. Quand vous ne travaillez plus, les gens vous deviennent allergiques. On vous appelle *zezemot*, c'est-à-dire quelqu'un sans valeur en ewondo.

Les temps vides et le sentiment d'ennui qui s'installe, dans les habitudes de ceux qui chôment, s'expriment par des expressions comme « on est au quartier », « on est là ». C'est, en fait, une attente quasi buzzatienne, de leurs droits et d'un nouvel emploi qui ne sauraient venir, sinon sous les traits de la mort silencieuse. Leur vie monotone circonscrite au quartier, est partagée entre les travaux domestiques, les cent pas dans la rue, les discussions autour du songo ou d'un verre de vin de palme.

¹¹ Il faut comprendre : dès que l'épargne a été touchée.

Déclin de l'autorité masculine

Le licenciement fragilise le couple qui se redéfinit en favorisant l'émancipation relative des femmes. Si 86% demeurent mariés sans avoir vécu aucun changement avant ou après leur licenciement, 2% ont connu le divorce et 8% la séparation. Le « compressé » n'est plus en mesure d'assurer la « ration » alimentaire quotidienne, a fortiori de subvenir aux besoins de sa femme – nécessaire de toilette, vêtements, etc. – toutes choses qui lui conféraient auparavant un pouvoir discrétionnaire et une autorité incontestée.

Dès lors, la femme « discute les ordres, désobéit, a la tête dure, se rebelle » consacrant le déclin de l'autorité de l'homme. Cette situation se trouve accentuée quand elle travaille et quand elle se voit obligée de rentrer au village, avec la kyrielle de frustrations et de corvées manuelles que cela suppose. « Quand la femme travaille, elle travaille pour son compte personnel. Ça m'a coûté beaucoup de problèmes. Comme je vous ai déjà dit le 2 septembre 1996 ma femme m'a demandé le divorce, on est même allé en justice ».

Chez certains hommes volages cependant, la « compression » peut, faute de moyens, limiter les infidélités et participer à la stabilité du ménage... « Ça coûtait 5 000 francs pour satisfaire une fille normalement. Moi, je donnais parfois 10 000 francs [...] je le faisais une ou deux fois par mois [...] avec le chômage, [...] ça change complètement, on n'a plus les moyens [...] c'est pour ça que les filles disent que les hommes sont avars ».

Vu à travers le regard masculin, le couple change donc. Plus de la moitié des conjoints refusent de soutenir le « compressé ». Pour une majorité, la femme n'apporte aucun soutien moral, et adopte une attitude de résignation. Les autres évoquent la déliquescence du ménage, l'infidélité, les violences physiques et verbales. Le soutien et la compréhension du conjoint après le licenciement ne sont éprouvés que par la moitié restante.

La fragilité du lien conjugal est, en fait, fonction du nombre de femmes, d'enfants et de l'âge de l'homme. Plus les femmes sont nombreuses, plus le ménage est vulnérable. Ainsi, les mariages monogamiques (quatre ménage sur cinq) n'ont connu que 6% de séparations ou de divorces, alors que les ménages polygames (de 2 femmes et plus) ont enregistré 20% de séparations. Plus il y a d'enfants à charge, plus le ménage est stable. Si les couples avec un seul enfant ou sans enfant sont 43% à avoir connu une rupture définitive ou temporaire, il n'y en a que 7% qui ont connu le même sort avec six à huit enfants et aucun avec plus de huit enfants. « Elles ont des enfants, elles partent pour aller où ? ». Plus l'âge du compressé est élevé, plus l'instabilité du ménage est importante : 17% de la génération des 60 ans sont concernés, contre 6% de celle des 30 ans.

Sous la pression de la crise et de l'émancipation économique croissante des femmes, l'homme voit son rôle et son rapport à la maison se redéfinir. Permanent dans la sphère domestique, il assiste à une redistribution partielle des tâches courantes. Lessive, nettoyage du sol, surveillance des enfants et plus rarement, les corvées d'eau font partie de ses activités quotidiennes. « Je me suis occupé des enfants alors qu'avant je n'avais pas le temps. J'avais une bonne, et quand j'ai été compressé, on ne pouvait plus la conserver. J'étais devenu le gardien de la maison ».

C'est ainsi que beaucoup de femmes, conscientes de leur plus grande marge de manœuvre, se substituent à l'homme, sans lui ravir ses prérogatives de chef de ménage, du moins vis-à-vis de l'extérieur.

L'avenir hypothéqué des enfants

Les enfants, entourés le plus dépendant du foyer du « compressé », font aussi l'expérience d'un quotidien plus dur et plus instable. Tout en ayant sous les yeux des pères d'iden-

tification nouveaux avec le père au foyer, les enfants vivent à leur tour des changements importants. Ils peuvent être contraints de rejoindre un autre ménage d'accueil au sein de la famille élargie, ou de fréquenter d'autres établissements scolaires, et même, parfois, de cesser leur scolarité. Avec la crise, les compressés se retrouvent dans l'incapacité de subvenir à tous les besoins : ils sont contraints, pour la plupart, de se séparer d'enfants à leur charge ; ceux-ci sont envoyés dans d'autres ménages de la famille élargie ou au village. Sont d'abord renvoyés les enfants de la famille élargie, puis les enfants biologiques. Si l'ensemble des « compressés » congédie en moyenne deux enfants, plus de la moitié déclare l'avoir fait, en confiant, en moyenne, quatre enfants.

Le ménage yaoundéen est le prototype de la « famille africaine », qui abrite de nombreux membres extérieurs à la cellule nucléaire. Cousins, neveux, petits frères font partie intégrante du foyer et sont autant de charges à assurer. L'incapacité à aider les moins nantis de la famille élargie, constitue une véritable remise en cause des solidarités communautaires, et rompt, d'une certaine manière, la logique traditionnelle de la dette, qui veut que l'on aide après avoir été aidé soi-même. Le compressé peut même se retrouver en position de demandeur : lorsqu'il se voit, par exemple, obligé de trouver un ménage d'accueil pour ses propres enfants. « J'ai six enfants à charge [...] un garçon, au village, de dix ans, deux enfants en ville chez ma tante, ma première fille est ici même, à Yaoundé ». Même si le processus de diminution des personnes à charge est plus sensible dans les cas de ménages instables ou migrants, on constate que les hommes les plus âgés¹² sont ceux qui n'hésitent pas à se séparer d'enfants.

Même si l'enfant échappe au « confiage » dans un autre ménage du réseau familial, il reste une source permanente de soucis, à cause des frais d'écolage. La scolarisation des enfants,

¹² 83 % des plus de 59 ans, 61 % des 50-59 ans, 52 % des 40-49 ans et 58 % des moins de 40 ans.

primordiale pour la majorité des compressés, mais dont le coût est apparu insupportable, est devenue la plus grande inquiétude qui taraude les parents. La scolarité de certains des enfants se voit remise en cause pour 25% des « compressés », celle de tous les enfants dans 3% des cas. De plus, on substitue dans 17% des cas, l'école publique à l'école privée – meilleure, mais plus chère – et dans 14%, l'école rurale à l'école citadine.

L'impossibilité de payer la scolarité, entraîne la non scolarisation de certains enfants, temporairement ou définitivement, et de nombreux retards. « Quand les salaires ne passaient pas, il était très difficile que les enfants puissent fréquenter, donc il y a eu des retards ». Quand il faut choisir les enfants à scolariser, on donne la priorité aux garçons et aux meilleurs élèves. Dans de nombreux cas, les enfants sont envoyés dans des établissements où la scolarité est moins coûteuse et la qualité de l'enseignement moindre (effectifs pléthoriques, instituteurs pas ou mal formés, mobilier insuffisant, etc.). « L'enseignement diffère entre l'école publique et privée. A l'école publique, il y a des fois deux maîtresses pour 80 ou 130 élèves. Alors que dans la mission catholique, il y a 60 élèves dans une salle et l'enseignement est bien ». C'est ainsi que la « compression », et de manière générale le contexte de crise, met à l'épreuve la famille et la fragilise considérablement.

Au-delà de la perte d'emploi, la compression préside à un ensemble de recompositions qui transforment ce qui compte le plus : les liens et les statuts sociaux et familiaux. Humiliations et frustrations accompagnent l'expérience du licenciement qui se traduit beaucoup plus par une condition anémique, que par la révolte violente ou la radicalisation politique. Même si les « compressés » ont connu des velléités de manifestation (sitting

pendant de nombreux mois en 1995 devant le premier ministre, protestations lors d'une fête du travail), la plupart consacrent toute leur énergie à échapper réellement ou symboliquement à la condition de compressé, non à l'assumer ou à la revendiquer.

L'après-crise se dessine cependant ici avec la remise en cause des rapports homme/femme, citadin/villageois et l'apparition de nouvelles formes d'individualisme. Pourtant, la résistance au changement n'a sans doute jamais été aussi forte. Devenir « petit » quand on a été « grand » – dans une société où chacun est figé à sa place – impose la reconstruction d'une identité stable et la quête de nouveaux refuges, religieux par exemple. L'embryon de classe moyenne salariée – qui semblait exister depuis le boom pétrolier – a été balayé par la crise. La libéralisation de l'économie n'a pas, jusqu'ici, entraîné le changement de mentalité qu'attendaient les ajusteurs. Le mythe du fonctionnaire reste tenace dans une société qui peine à reconnaître la compétence, le talent et l'esprit d'entreprise.